

EDITION 2016

**RENCONTRES
ANNIMMATION
FORMATION**

ANGOULÊME

Rencontres Animation Formation

**Huitième édition
17 et 18 novembre 2016**

Angoulême

Synthèse



1. Les chiffres du secteur

Intervenants

Benoît Danard (CNC)

Stéphane Le Bars (SPFA)

Béatrice de Fournoux (Afdas)

Carole Perraut (Audiens)

Jack Aubert (SPFA)

L'entrée en vigueur, le 1er janvier dernier, des réformes du Fonds de soutien et du Crédit d'Impôt, avec ses conséquences déjà sensibles sur l'emploi, a clairement été un élément déterminant pour le secteur de l'animation et des VFX, et a à ce titre coloré l'essentiel des débats.

Les chiffres du secteur, pour 2015, en ont été eux-mêmes affectés - et parfois quelque peu faussés - puisque certains dossiers ont été gelés dans l'attente des réformes.

Par ailleurs, un certain nombre de constats structurels perdurent :

- le « plafond de verre » des 300 heures de production audiovisuelle par an. La question posée est celle de la capacité de financement des diffuseurs, qui s'établit aujourd'hui dans une fourchette de 40 à 50 M€/an ;
- le sous-financement français du long métrage d'animation, avec une part de financement étranger à 45%, d'où pertes de droits et délocalisations pour les budgets les plus importants. Le SPFA plaide donc pour une refonte des mécanismes de soutien au cinéma ;
- maintien des bons résultats à l'export, qui atteignent des records (y compris pour le cinéma, mais avec 3 films seulement). L'exportation est portée par ces nouveaux acteurs que sont les plateformes de SVOD et leur concurrence avec les grands réseaux américains historiques.

On note par ailleurs une forte augmentation de la consommation de télévision de rattrapage (20% de la consommation globale), avec la sempiternelle interrogation : comment monétiser cette consommation numérique ?

Les chiffres d'Audiens soulignent entre autres la croissance de l'emploi en 2015 et des implantations nouvelles de studios, très certainement liées au mouvement de relocalisation.

L'Afdas relève une baisse importante du nombre des actions de formation en 2015, mais dans le contexte de la réforme de 2014 qui empêche une véritable comparaison.

Cf annexes 1 à 6 – dont annexe 6 restitution des débats

2. Table ronde : l'emploi, état des lieux à court et moyen terme

Intervenants

Jacques Bled (Illumination Mac Guff)

Gilles Gaillard (Mikros Image)

Jean-Michel Spiner (2 Minutes)

L'entrée en application des réformes du Fonds de soutien et du Crédit d'Impôt, attendues par tout le secteur professionnel, ont eu déjà une efficacité sensible même si, évidemment, il est trop tôt pour pouvoir présenter des chiffres précis.

L'abaissement du plancher des dépenses en France à 250 000 € pour le crédit d'impôt international (C2I), intervenu depuis les RAF, complète la panoplie.

Les entreprises sont unanimes pour constater un très net mouvement de relocalisation et se féliciter que la France soit enfin au niveau de ses partenaires européens, canadiens et australiens. Elles espèrent passer en trois ans de 5000 personnes, actuellement employées par le secteur de l'animation, à 7500.

Mais, du coup, est apparue une tension nouvelle sur l'emploi. La forte demande génère un risque d'inflation qui peut menacer la nécessaire maîtrise des coûts. Certains évoquent le « plein emploi » et tous pointent un clair manque de talents sur l'intégralité du spectre, avec un gros problème d'encadrement et un déficit très sensible sur les métiers à forte densité technique. Une collaboration resserrée avec les structures de formation n'en est que plus nécessaire.

L'embellie sera-t-elle pérenne ? Il y a des signes dans ce sens, dont une nouvelle tendance au plan international liée au fait que l'Asie - et singulièrement la Chine - se met désormais à travailler pour l'Asie et n'est plus disponible pour l'outsourcing.

Cf annexe 7 – restitution des débats

3. Témoignages de recruteurs

Intervenants

Cécile Hergaux (Cube Creative)
Frédéric Simonot (Illumination Mac Guff)
Caroline Souris (TeamTO)

Le manque d'encadrants est là encore fortement souligné par les recruteurs, sans que n'apparaissent des solutions évidentes. L'alternance fait notamment l'objet d'appréciations contrastées. Une participante relève qu'il faut plusieurs années d'expérience pour faire un lead, et encore quelques autres pour faire un superviseur. Cela ne s'apprend pas à l'école.

Certains pointent la longueur des cursus et s'interrogent sur son bien-fondé en regrettant qu'elle ait pour conséquence des demandes salariales jugées excessives de la part des jeunes professionnels. Le prix élevé des formations fait aussi l'objet d'interrogations critiques.

Cf annexe 8 – restitution des débats

4. Préparation opérationnelle à l'emploi à Villeurbanne

Intervenants

Camille Wiplier (Xilam Animation)
Yves Muchembled (Afdas)

Ce dispositif a été mis en place à Villeurbanne, dans la perspective de l'implantation d'un nouveau studio de Xilam, dans un contexte de recrutement tendu au niveau national et régional.

Les traits principaux en sont les suivants : durée de formation (400h maximum) permettant de répondre aux besoins des productions ; contenu de formation modulable selon les profils des candidats ; 1 mois de délai pour le traitement administratif et 2 à 3 mois pour mettre en place le contenu de la formation ; financement par l'AFDAS (coût de formation) et Pôle Emploi (indemnisation des candidats).

Les difficultés ont porté sur l'adéquation des plannings de production et des plannings institutionnels et sur une mise en place chronophage, en parallèle des phases de lancement du studio et de production.

Les avantages sont clairs : pouvoir définir la formation en fonction des compétences nécessaires pour le poste et du profil des candidats ; recruter des candidats rapidement opérationnels, formés aux besoins de la production et

au fonctionnement du studio ; organiser une phase d'immersion en entreprise pour apprécier les aptitudes du candidat avant l'embauche.

Cf annexes 9 à 11 - dont annexe 11 restitution des débats

5. Le module de gestion administrative School

Intervenant

Julien Deparis (MOPA)

Ce module développé à MOPA par Mathieu Loussinian consiste en l'automatisation simple et intuitive de nombreuses tâches administratives, telles que gestion des absences, des emplois du temps, des locaux, de l'organisation du concours, etc.

Il a déjà été présenté en test à deux autres écoles : Georges Méliès à Orly et ArtFx à Montpellier.

Cf annexe 12

6. Actualités du RECA

Intervenants

Ségoène Dupont (CPNEF Audiovisuel)

Moïra Marguin (Gobelins)

Christine Mazereau (RECA)

L'actualité du RECA est marquée par sa constitution en structure juridique autonome, par la mise en ligne d'un nouveau site, la publication d'une newsletter et l'organisation des premières journées du RECA.

Corollairement, la CPNEF Audiovisuel a publié cinq référentiels métiers qui porte, dans un premier temps, sur les fonctions de réalisateur, storyboarder, animateur, matte painter et superviseur des effets spéciaux.

L'année 2017 verra le renouvellement des dossiers des membres historiques et la reprise de l'examen de nouvelles candidatures.

Cf annexe 13

7. Le modèle pédagogique d'Emile Cohl

Intervenants

Aymeric Hays-Narbonne (Emile Cohl)
Emmanuel Perrier (Emile Cohl)

L'école Emile Cohl, à Lyon, a récemment emménagé dans de nouveaux locaux de 7500 m², à la hauteur des exigences qui ont fait son excellente réputation.

Fondée en 1984, c'est une école privée, reconnue par l'Etat. Elle dispense : une formation initiale autour du dessin en 3 ou 5 ans, une formation dessin 3D en 3 ans, une formation à la fresque murale monumentale (avec ÉCohlCité), ainsi que des cours du soir, des stages, de la formation continue, etc.

Elle compte 720 étudiants, 120 professeurs, 25 permanents.

L'école veut placer l'individu au centre de la formation et tout faire pour que chacun développe son propre style graphique.

Après un socle commun, elle forme à 4 grandes spécialités : illustration, bande dessinée, dessin animé et jeu vidéo.

Cf annexe 14

8. Formation à l'animation et au jeu vidéo : quelles interrelations ?

Intervenants

Thierry Brionnet (Isart Digital)
Azad Lusbaronian (Rubika)
Carine Poussou & Brice Maurin (ArtFX)

Animation et jeu vidéo tendent à partager une culture graphique commune et, de plus en plus, des outils communs, dont notamment les outils temps réel désormais utilisés en production linéaire. Certaines notions demeurent évidemment spécifiques comme l'interactivité ou le game design ; le code et la programmation restent un marqueur fort du jeu vidéo ; la réalisation de prototypes s'oppose à celle de produits finis. Beaucoup de fondamentaux pédagogiques sont cependant communs : étude de la lumière, de la couleur, du cadrage, de la perspective.

ArtFx emprunte même ses principes au jeu vidéo en mettant en place une « gamification » de la pédagogie, susceptible d'intéresser et de responsabiliser plus efficacement. Un intérêt se dégage pour des profils hybrides avec

forte polyvalence, susceptibles de s'adapter à l'un et l'autre marché et de favoriser des parcours professionnels pérennes.

Cf annexes 15 à 17

9. Etude de cas : le pipeline de *Ma vie de Courgette*

Intervenante

Armelle Glorennec (Blue Spirit Animation)

10. Actualité sociale

Intervenants

Jack Aubert (SPFA)

Laurent Blois (CGT)

Christophe Pauly (CFDT)

1. La Convention collective

La Convention Collective, qui date de 2004, fait l'objet d'un avenant n°10, pour lequel il était demandé aux partenaires sociaux d'établir une liste des fonctions concernées par le CDD d'usage et d'encadrer celui-ci.

Les trois syndicats notent des avancées dans le sens de l'amélioration et de la simplification, et notamment l'introduction d'une notion qui n'existe nulle part ailleurs : la notion d'ancienneté pour des CDD. Pour autant, le texte n'est pas encore signé...

2. L'assurance chômage pour les intermittents

En avril 2016, un accord est intervenu dans le secteur entre la FESAC, représentant les employeurs, et les cinq organisations syndicales interprofessionnelles.

On notera que les heures d'enseignement des artistes et techniciens sont ré-intégrées dans le calcul des 507 heures lorsqu'elles sont données dans un établissement délivrant un diplôme ou certificat reconnu par l'Etat.

Les partenaires se félicitent de cet accord et souhaiteraient qu'il s'impose au niveau interprofessionnel. Mais d'aucuns mettent en garde contre une remise en cause qui pourrait être induite par d'éventuels changements politiques.

Cf annexe 18 – restitution des débats
